

Bactisubtil®

35 mg

Bacillus cereus IP 5832



Hoechst Marion Roussel

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

Ce médicament est préconisé comme traitement de certaines diarrhées. En cas de retentissement de la diarrhée sur l'état général, les modalités de la réhydratation doivent être déterminées par un médecin.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Enfant de plus de 2 ans : ce traitement ne dispense pas de la réhydratation : boissons sucrées, bouillons salés. Arrêt du lait et laitage le premier jour.

Si la diarrhée persiste au-delà de 2 jours, CONSULTER VOTRE MÉDECIN.

En cas de diarrhée abondante, de présence de sang ou de glaires dans les selles, comme en cas de fièvre ou de vomissements ou d'autres signes digestifs associés, CONSULTER VOTRE MÉDECIN.

AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTÉMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN.

NE JAMAIS LAISSER À LA PORTÉE DES ENFANTS.

AUTRES EFFETS POSSIBLES DU MÉDICAMENT

COMME TOUT PRODUIT ACTIF, CE MÉDICAMENT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNER DES EFFETS PLUS OU MOINS GÊNANTS ; NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Enfants de plus de 3 ans : 3 à 6 gélules par jour,
réparties en 3 ou 4 prises par 24 heures.

Adolescents et adultes : 4 à 8 gélules par jour,
réparties en 3 ou 4 prises par 24 heures.

Les gélules peuvent s'absorber telles quelles. La poudre peut également être mélangée à un biberon, une bouillie, à de l'eau sucrée ou à de la confiture juste avant son absorption.

DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT À L'ORDONNANCE DE VOTRE MÉDECIN,

CONDITION DE DÉLIVRANCE

CE MÉDICAMENT VOUS A ÉTÉ PERSONNELLEMENT PRESCRIT DANS UNE SITUATION PRÉCISE :

- IL PEUT NE PAS ÊTRE ADAPTÉ À UN AUTRE CAS
- NE PAS LE RÉUTILISER SANS AVIS MÉDICAL
- NE PAS LE CONSEILLER À UNE AUTRE PERSONNE.

DURÉE DE STABILITÉ

NE PAS DÉPASSER LA DATE LIMITE D'UTILISATION INDIQUÉE EN CLAIR SUR L'EMBALLAGE.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Ce médicament doit être conservé à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Boîte de 20 gélules.

Médicament autorisé n° 300 945.0

EXPLOITANT :

MARION MERRELL S.A.

1, terrasse Bellini

92910 PARIS - LA DÉFENSE (France)

7004277

